

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Banken</b>
Akteure	<b>Grenada</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1989 - 01.01.2019</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Banken, Grenada, 2016 - 2017*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Wirtschaft</b>	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Banken	1

# Abkürzungsverzeichnis

**AIA** Automatischer Informationsaustausch  
**SIA** Steuerinformationsabkommen

---

**EAR** Echange automatique de renseignements  
**AERF** Accord sur l'échange de renseignements en matière fiscale

# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Geld, Wahrung und Kredit

#### Banken

**BUNDESRATSGESCHAFT**  
DATUM: 17.06.2016  
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil national a donn son aval pour l'entre en vigueur de deux nouveaux accords sur l'**change de renseignements fiscaux (AERF)**. Il a vot par 128 voix contre 47 et 13 abstentions en faveur de l'accord avec le **Belize**, et par 131 voix contre 43 et 16 abstentions pour l'accord avec la **Grenade**. Des voix contre cet accord ont rsonn uniquement chez le parti agrarien. Le Conseil des Etats a valid les deux accords  l'unanimit. L'objectif de ces accords est de faciliter l'change de renseignements fiscaux afin d'tre en adquation avec les normes internationales.<sup>1</sup>

**BUNDESRATSGESCHAFT**  
DATUM: 12.12.2017  
GUILLAUME ZUMOFEN

Avec une ligne similaire  celle de sa chambre sœur, la chambre des cantons a remani le projet d'**introduction de l'change automatique de renseignements (EAR) relatifs aux comptes financiers avec 41 Etats partenaires** labor par le Conseil fdral. Alors que les premiers changes devraient avoir lieu ds 2018, le Conseil des Etats a inscrit le principe de spcialit dans le projet de loi. Tout comme le Conseil national, il souhaite ainsi que les renseignements transmis ne puissent tre utiliss qu' des fins fiscales. L'objectif est de renforcer la protection juridique individuelle. Par contre, la chambre des cantons n'a pas estim ncessaire d'introduire des mesures lies  la prvention de la corruption dans le pays partenaire. Les accords avec les 41 Etats partenaires ont t valids. Au final, le Conseil national s'est align sur les modifications du Conseil des Etats. Ainsi, l'UDC, qui se battait contre ces accords, a finalement d baisser pavillon. Tous les accords, mme ceux avec l'Arabie Saoudite et la Nouvelle-Zlande, ont t adopts et les critres de prvention de la corruption abandonns.<sup>2</sup>

1) BO CE, 2016, p.570; BO CE, 2016, pp.265s.; BO CN, 2016, p.1216; BO CN, 2016, pp.225 s.; Communiqu de presse WAK-N/CER-N; Communiqu de presse WAK-S/CER-E; RO 2016, p.4103 (Belize); RO, 2016, p.47 (Grenade)

2) BO CE, 2017, pp.861 s.; BO CE, 2017, pp.948 s.; BO CN, 2017, pp.1970 s.; NZZ, 6.12.17; NZZ, 13.12.17